MJ-SYNERGIE 7 rue Valgelas 07100 Annonay Traitement du 15 nov. 2025 - GemWeb V4.22.04

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire (Nom, adresse)

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de : Signature (Certifiée sincére)	
Nom et qualité du signataire	
Fait à , le	
CRÉANCE DÉCLARÉE (N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe) Montant déclaré	
Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse) 106264 Monsieur ASTIER Mickael La Rouveure 07270 LAMASTRE	Procédure Date du Jugement 27 juin 2025 Nature du Jugement Redressement judiciaire
Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)
	MJ-SYNERGIE Maître Fabrice CHRETIEN 7 rue Valgelas 07100 Annonay